



Cours en distanciel - Travail rendu en retard

Par Kieju, le 17/04/2021 à 13:07

Bonjour,

Mon professeur avait donné le matin le travail à effectuer dans la journée pour compenser le cours en présentiel. Nous devons le rendre avant 15 h. Or, j'ai mal lue la consigne et j'ai rendu le devoir avec 50 minutes de retard, soit à 15 h 50. Le professeur m'a mis 0. A-t-il légalement, en cette période compliquée, le droit de mettre un 0 pour un travail avec un retard peu important ?

Merci d'avance pour votre aide.